



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 54

TROISIÈME SESSION, TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation d'une pétition :

M. SCHULER — L'Assemblée législative du Manitoba demande au ministre de l'Éducation de revenir sur sa décision de séparer en deux la division scolaire de Transcona-Springfield et de permettre qu'elle demeure inchangée ou d'envisager immédiatement de convoquer une réunion de la Commission des renvois afin de trancher la question. (D. Howes, K. Howes, M. Kuzyk et autres)

Lecture et dépôt d'une pétition :

M. SCHULER — L'Assemblée législative du Manitoba demande au ministre de l'Éducation de revenir sur sa décision de séparer en deux la division scolaire de Transcona-Springfield et de permettre qu'elle demeure inchangée ou d'envisager immédiatement de convoquer une réunion de la Commission des renvois afin de trancher la question. (R. Mustard, F. Mustard, J. Mustard et autres)

Le président dépose :

le rapport du vérificateur général sur l'enquête au sujet des artefacts disparus au musée d'anthropologie de l'université de Winnipeg — daté du mois de juin 2002;

(Document parlementaire n° 171)

le rapport que prévoit le paragraphe 38(1) du *Règlement sur les indemnités, les allocations et les prestations de pension* pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2002.

(Document parlementaire n° 172)

Sont déposés un à un et lus une première fois les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 40) — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act;*

(M. le ministre ASHTON)

(N° 202) — *Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales/The Electoral Divisions Amendment Act;*

(M. HELWER)

(N^o 42) — *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à caractère non routier/The Off-Road Vehicles Amendment Act.*

(M. le ministre ASHTON)

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, MM. ROCAN, AGLUGUB et MAGUIRE, M^{me} ASPER ainsi que M. HELWER font des déclarations de député.

M^{me} la ministre FRIESEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 39 — *Loi sur la Charte de la ville de Winnipeg/The City of Winnipeg Charter Act.*

Il s'élève un débat.

M^{me} la ministre FRIESEN intervient. Sur la motion de M^{me} DACQUAY, le débat est ajourné.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides, puis poursuit ses travaux en comité jusqu'à 17 heures, heure réservée aux affaires émanant des députés.

M. PENNER (Emerson) présente la proposition suivante :

Proposition n^o 20 : Réunion nationale sur l'agriculture

Attendu :

qu'en juin 2001 les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture se sont réunis au Yukon pour se pencher sur l'état du secteur agricole au Canada;

qu'a découlé de cette rencontre un plan d'action national ayant soi-disant pour but de permettre au secteur agricole et de l'agroalimentaire de faire face à l'avenir;

que la députée de Swan River a signé ce plan d'action qui propose entre autres, en vue du renouvellement du secteur agricole, que les familles qui y travaillent améliorent leur capacité de toucher des revenus ne provenant pas de l'agriculture ou choisissent des emplois dans d'autres secteurs;

que les agriculteurs manitobains espéraient que cette rencontre au Yukon produirait des résultats concrets et qu'ils ne s'attendaient pas à ce qu'un plan d'action leur propose, en guise de renouvellement, de travailler dans d'autres secteurs ou d'abandonner complètement l'agriculture;

que les agriculteurs ont besoin d'aide financière sur-le-champ et qu'ils ne veulent pas qu'on leur promette vaguement de revoir le filet de sécurité sociale;

qu'en raison des mesures proposées par les gouvernements fédéral et provincial, les agriculteurs actuels ou futurs reçoivent un message négatif au sujet de la viabilité de l'agriculture;

que l'établissement d'une politique globale et nationale sur le développement agricole et rural procurerait des avantages énormes aux agriculteurs et aux collectivités rurales et contribuerait de plus à l'essor de l'économie canadienne;

qu'il y a lieu de tenir sans tarder une réunion nationale afin d'examiner les défis et les possibilités qui existent tant au niveau du secteur agricole canadien qu'au niveau de l'économie rurale;

que cette réunion devrait regrouper tous les intervenants, notamment les producteurs, les chefs de file de l'industrie, du commerce et de la collectivité ainsi que les politiciens, afin qu'ils déterminent ce qui freine la croissance de l'économie agricole et rurale et qu'ils trouvent des moyens pour remédier à ces problèmes,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à demander au gouvernement fédéral d'organiser une réunion nationale au cours de laquelle on tentera d'élaborer une politique favorisant la croissance du secteur agricole et de l'économie rurale;

que l'Assemblée demande à sa greffière de faire parvenir une copie de la présente proposition au ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Il s'élève un débat.

M. PENNER (Emerson), M. le *ministre* LEMIEUX ainsi que MM. STRUTHERS et MAGUIRE interviennent. M. NEVAKSHONOFF exerce son droit de parole jusqu'à 18 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 18 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hicke